



Procès-verbal de
L'assemblée générale ordinaire 2022
du TC La Venoge
le 10 mars 2022 à 20h00
à la Salle des Utins

Ouverture de l'Assemblée par Ramiro Rodriguez, président, à 20h02.

1. Bienvenue

Salutations à l'Assemblée. Le président remercie encore une fois les présents pour leur fidélité. Un grand merci va aux autorités, représentées par M. Xavier Dutruit qui est aussi présent en tant que membre actif du Club. (Mme Zurn, Municipale des Sports s'est excusée).

Le président excuse les membres suivants :

Louis Furiga ; Véronique Furiga ; Raphaël Oulevey ; Dominique Corthésy ; Vuagniaux Luc ; Ceresa Joëlle ; Damien Freemantle ; Philippe Diserens ; Jessica Schmid ; Josiane Landolt ; Nikoll Veseli ; Jennifer Gachoud ; Nicole Gabella ; Annick Martin ; Jérôme De Benedictis ; Léa Tribolet ; Steven Mcloughlin ; Luc Vittoz ; Brigitte Vittoz ; Alexandre Scheuner ; Thierry Schuepbach.

Le président demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

2. Procès-verbal assemblée du 11 mars 2021

Le PV est mis à disposition des membres sur le site internet et le lien est joint à l'email de convocation à l'AG. L'assemblée renonce à la lecture du procès-verbal de l'année 2021, tout en l'approuvant.

3. Rapport 2021 du Président

Le président commence son rapport en mentionnant que malgré la situation que tout le monde connaît, ainsi que les restrictions que nous avons dû mettre en place, la saison 2021 s'est déroulée de manière plutôt satisfaisante. Nous avons été très heureux de voir le nombre de membres augmenter et ceci notamment grâce à la présence des enfants et au fonctionnement de l'Ecole de Tennis. Pour information le club compte avec 193 membres dont 100 adultes, 20 jeunes et 73 enfants.

Nous avons continué la saison avec les activités suivantes :

Tournois Internes

Plusieurs tournois ont été organisés tout au long de la saison. Une première pour débiter l'année avec un tournoi juniors SwissTennis U14 pour filles et garçons qui a eu lieu début mai. Plus de 20 participants (15 garçons et 6 filles) en provenance de toute la Suisse romande et même de France voisine sont venus jouer sur nos terrains et ont beaucoup apprécié ce tournoi qui a rencontré un grand succès pour sa première édition.

Le traditionnel tournoi interne s'est déroulé sur toute la saison dans différentes catégories selon la même formule que l'année dernière avec trois groupes (aucun tableau pour dames non-licenciées n'a malheureusement pu se faire en 2021 faute de participantes) : Dames licenciées et Messieurs licenciés et non licenciés. Le tournoi Dames licenciées s'est fait conjointement avec le Tennis Club d'Ecublens.

Chez les Dames licenciées c'est une nouvelle fois Joëlle Ceresa qui l'emporte. Chez les hommes licenciés le vainqueur est Stéphane Schilt. Chez les messieurs non licenciés, la formule à deux phases était similaire à l'année précédente. Après une première phase de poules avec plus de 20 participants, le tournoi s'est fait par élimination directe.

Finalement c'est Fabien Descoedres qui a remporté la finale face à Guillaume Katz. Un grand bravo à tous les participants et merci à Stéphane Schilt pour l'organisation.

Nuit du double,

La traditionnelle Nuit du Double a eu lieu le Samedi 26 juin 2021. Le Président rappelle que cette activité, qui a eu un très beau succès, est ouverte à tous (membres et non membres) quel que soit le niveau. En effet environ 40 personnes y ont participé avec des rencontres de 15 min. cette belle soirée a fini avec la remise des prix et surtout une grande grillade où la bonne humeur était présente. Le Président reconvie les présents à la prochaine édition qui est prévue le 25 Juin.

Interclubs Dames

Nos dames du TC la Venoge, inscrites en 2^{ème} ligue, ont brillé comme d'habitude, mais ont manqué la première place de leur groupe et les matchs de promotion, pour un petit point (41-40). En 2021 c'était aussi la première édition du Team Challenge, version d'automne des interclubs lancées par SwissTennis. Deux équipes du club ont participé, l'équipe de 2^{ème} ligue des dames, ainsi qu'une équipe mixte. Cette nouvelle compétition a été appréciée, en particulier la catégorie mixte qui offre à nos joueuses et joueurs licenciés la possibilité de défendre ensemble les couleurs du club. A cette occasion, des tenues d'équipes ont d'ailleurs été faites

Coupe Lombardet

Le Club comporte deux équipes dans la 1^{ère} ligue (ou ligue A).

L'équipe Lombardet 1 a dû batailler ferme pour ne pas être relégué, Le Président rappelle qu'à partir de 2021 il n'y a plus de match de barrage. Ainsi la « une » classée avant dernière reste en A.

Mais la nouvelle la plus importante ainsi que l'honneur revient à l'équipe Lombardet 2. En effet, pour la première fois dans l'histoire de notre club une équipe Lombardet a été sacrée championne. Le Président félicite donc cette équipe qui fait rayonner le TC la Venoge dans toute la région et prie d'applaudir ses membres présents.

Le comité profite de l'opportunité pour inviter les présents à participer activement à toutes les manifestations du club et de s'approcher du Comité pour travailler à l'avenir du club.

4. Rapport sur l'Ecole de Tennis

Stéphane Schilt prend la parole et rappelle qu'il y a 2 ans le Club avait pris la décision de reprendre la gestion de l'Ecole de Tennis. Après 2 saisons le bilan est extrêmement positif et en particulier pour la saison 2021 :

- Une journée d'initiation a été organisée afin d'intéresser des enfants à la pratique du tennis. Environ 40 enfants y ont participé avec une dizaine qui a ensuite entrepris des cours de tennis.
- 40 enfants ont suivi les cours d'été organisés par 1 professeur aidé de 3 moniteurs.
- 15 enfants ont suivi les cours de tennis en salle de gym l'hiver. Stéphane remercie la Commune pour la mise à disposition de la salle de gym.
- 2 tournois ont été organisés en juin en collaboration avec le TC Ecublens.
- 1 tournoi interne juniors a eu lieu sur toute la saison.
- 3 équipes Interclubs juniors ont été créées (2 filles & 1 garçons).

Globalement le bilan financier de l'Ecole de Tennis est aussi positif car tous les frais ont été couverts.

5. Rapport du caissier

Il est montré aux membres présents 3 pages contenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de pertes et profits au 31 décembre 2021. Ces documents sont joints au PV.

L'exercice 2021 a dégagé un bénéfice de CHF 15'350.

Le caissier mentionne les postes suivants au niveau des Produits :

- Poste 3200 - Boissons buvette : il est à noter qu'exceptionnellement les boissons génèrent un bénéfice de CHF 72,50.
- Poste 3305 - Bâches publicitaires : le Caissier rappelle que nous n'avons pas envoyé les factures sponsoring en 2020 et qu'en 2021 nous les avons rendus attentif de ça en appelant à leurs générosités en 2021 pour peut-être nous verser les deux années ou un léger supplément à leurs bon vouloir. François Sport et Masson ont versé un complément.
- Poste 3401 - Subventions BASPO : qui ont augmenté de CHF 1'000.
- Poste 360 - Cotisations : nette augmentation des membres actifs venant d'autres communes, qui passent de CHF 3'600 à CHF 9'145.

Le caissier mentionne les postes suivants au niveau des Charges :

- Poste 4201 - Achat de balles et matériels de jeux : achat d'une table de ping pong pour CHF 2'418.- et d'une machine à balles pour CHF 850, soit un total de CHF 3'268, donc que CHF 591.80 de petit matériel et de balles.

Question d'Elise Tanari : Combien le Club a reçu pour l'initiative Migros avec les bons de soutiens au Club ?

Réponse de Federico Quevedo : Migros a reversé au Club CHF 305,35 qui vont être utilisés pour le mouvement juniors. Il explique aussi la méthode de répartition du million mis à disposition de la Migros, avec CHF 150 garantis à chaque club participant et ensuite le reste au prorata du nombre de bons reçus. Federico explique aussi que la Migros relance la même initiative cette année et invite les présents à contribuer.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Jean-Marc Landolt, 1er vérificateur, procède à la lecture du rapport.

Conformément à leur mandat, Jean-Marc Landolt et Thierry Pache ont procédé, le 15 février 2022, à la vérification des comptes 2021 du Tennis Club La Venoge.

L'examen :

- Des divers mouvements financiers ;
- Des justificatifs s'y rapportant ;
- Du solde en caisse ;
- Du solde bancaire (cpte Raiffeisen)

A démontré l'exactitude et la bonne tenue des comptes précités.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs des comptes prient l'Assemblée de bien vouloir : approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés, donner décharge au caissier et donner décharge aux vérificateurs.

Les différents rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Election à la vérification des comptes 2022

M. Thierry Pache devient 1^{er} vérificateur
Mme. Delphine Muller devient 2^{ème} vérificatrice
M. Bertrand Schutz est élu suppléant

8. Admissions/Démissions

Le Président rappelle à l'assemblée que le renouvellement des licences se fait de manière automatique, et qu'il est de la responsabilité des membres de faire part de leur renoncement s'ils ne souhaitent plus prendre de licence, sans quoi le montant est dû.

Admissions :

Cette année nous n'avons pas encore reçu de nouvelles admissions.

Démissions :

Nous avons le regret de noter les démissions suivantes : *Antonio Garcia, Famille Compte, Filipe Machado, Florian Millius, Maryne Aquarone, Jérôme Brender, Nicolas Alou, Nathalie Mcloughlin, Renée Froidevaux et Olivier Metry.*

9. Election du comité

Le Président rappelle que le comité actuel continue son mandat qui, selon les Statuts, cours jusqu'à 2024 (élu pour 3 ans).

Le comité reste donc composé de :

Ramiro Rodriguez	Président
Sandrine Corthésy	Vice-présidente et Responsable des manifestations
Luca Ceresa	Secrétaire et Webmaster
Christian Muller :	Caissier
Laurent Barsin	Sponsoring et Commission technique
Federico Quevedo	Responsable installations et Commission sportive
Stéphane Schilt	Responsable juniors et Commission sportive

10. Cotisations 2022

Le Président rappelle qu'étant donné le succès que nous avons eu l'année passée, particulièrement grâce à :

1. La gratuité pour les enfants,
2. Une réduction importante pour les membres et familles habitant Echandens

Le comité propose de maintenir les cotisations inchangées

Les cotisations 2022 sont approuvés à l'unanimité.

11. Agenda 2022

L'agenda 2022 apparaîtra dans le nouveau bulletin d'informations, qui sera envoyé aux membres par email, et est déjà consultable sur notre site internet.

Les membres peuvent déjà réserver :

- le **vendredi 15 avril** pour l'ouverture des courts avec distribution de cartes dès 10h
- le **dimanche 1^{er} mai** pour le Brunch d'ouverture dès 11h
- début des cours juniors **dès le lundi 2 mai**
- le **samedi 25 juin** dès 14h tournoi juniors ensuite dès 18h Nuit du double
- **du lundi 2 mai au samedi 17 septembre** : Tournoi interne simple Messieurs et Dames : Ouvert à tous les membres du club, y compris aux Non-Classés
- le **jeudi 9 mars 2023** aura lieu la prochaine AG.

12. Divers

Projet de rénovation courts et Club House

Le Président passe la parole à M. Xavier Dutruit, Municipal en charge du dossier qui explique la situation concernant ce projet. Suite à la décision du tribunal, concernant le différent entre la Commune d'Echandens et le SDT (Service du développement

territorial) et confirmant le refus du canton du 1^{er} projet avec un toit plat, La Municipalité a mandaté l'architecte afin de retravailler le projet en gardant le toit comme actuellement. Les nouveaux plans ont été partagés avec le comité juste avant la séance. Le but de la Commune étant de réaliser des travaux de rénovation du ClubHouse au plus vite, les prochaines étapes seront :

- Finaliser les plans avec le comité du TC La Venoge afin de ne rien oublier
- Présenter les nouveaux plans au SDT avant mise à l'enquête et ceci avant l'été
- Mise à l'enquête avant l'été
- Demande de crédit de construction au Conseil Communal en automne

Question de Georges Caron : Ça veut dire qu'on garde le toit à deux pans ?

Réponse de Xavier Dutruit : Oui, mais en remplaçant tout ce qui doit l'être et on isolera le toit sans le détruire.

Question d'Elise Tanari: A-t-on le droit de rajouter des murs extérieurs ?

Réponse de Xavier Dutruit : Non.

Réponse de Christian Muller : La contrainte sera de respecter la volumétrie actuelle du bien.

Conciergerie

Suite à la démission de l'ancien concierge Luis, Federico Quevedo présente le nouveau concierge en la personne de Rock Kponton. Federico explique que Rock est un passionné de tennis et que la saison passée il a même aidé avec les cours juniors.

13. Propositions individuelles

Pas de propositions individuelles mais quelque remarque additionnelle :

Clôture de l'assemblée par le Président à 20h40.

Le Président



Ramiro Rodriguez

Le Secrétaire



Luca Ceresa